



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FICHE METIER

OFFICIER(E) DE PROTECTION INSTRUCTEUR (TRICE)

(GRADE : ATTACHE(E) D'ADMINISTRATION DE L'ETAT)

- ***Les missions :***

Les Officiers(es) de protection instructeurs(trices) sont classés(es) dans un corps de la catégorie A des fonctionnaires de l'Etat. Sous la responsabilité du/de la Chef(fe) de Division, l'Officier(e) de protection a pour mission d'instruire des dossiers de demande d'asile comprenant un récit écrit et les documents versés par le demandeur :

-Il (elle) auditionne les demandeurs, rédige les comptes rendus, analyse et qualifie les craintes invoquées. Il instruit les différentes pièces du dossier et rédige une proposition de décision motivée en droit et en fait.

-Il (elle) instaure un dialogue avec les demandeurs et veille à créer un cadre sécurisant d'entretien dans un contexte d'interculturalité et de prise en compte des vulnérabilités.

-Il (elle) collecte des informations sur les pays d'origine, fait des recherches dans les domaines de la géopolitique et du juridique.

-Il (elle) assure une veille documentaire sur les pays traités et met à niveau ses connaissances de manière permanente.

- ***Le profil recherché :***

-Titulaire d'un diplôme de Niveau 6 et/ou 7

-Connaissances en géopolitique, relations internationales, histoire politique et sociale

-Capacité à s'adresser à des publics variés

-Maîtrise de l'anglais

-Avoir le sens des relations humaines et savoir communiquer

-Avoir le goût du travail en équipe

-Etre organisé, rigoureux et méthodique



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

